

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Question orale de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative à la fermeture de la rue François Janssens.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

La rue François Janssens, qui relie la rue Wayez à la hauteur de la place de la Résistance à la rue Victor Rauter, est fermée à la circulation par l'installation de bacs à fleurs. Cette rue avait déjà été fermée, pour être ensuite rouverte et à présent une nouvelle fois fermée. La fermeture de cette rue fait réagir un certain nombre d'habitants, qui ne comprennent pas cette décision, et je dois avouer que moi non plus. Quel est le but de cette fermeture, qu'est-ce qu'on veut y faire? Cette rue, aussi petite soit-elle, permet de relier rapidement la rue Wayez et la chaussée de Mons, via la rue Victor Rauter. Aussi, je me permets de signaler qu'un bac à fleurs a été déposé en plein milieu du trottoir. Je pense que ce bac n'a rien à faire là et entrave le passage des piétons, des poussettes et des PMR.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgend antwoord:

Le permis du plan de circulation Wayez indique clairement que cette rue serait fermée. La fermeture est donc conforme au plan et au processus de participation de ces dernières années.

Le chantier est toujours en cours. Ce carrefour a été rouvert lors des travaux du carrefour Wayez / Douvres. Il s'agit donc d'une action de chantier.

L'arrêt de bus/tram est trop long pour y établir des ronds-points.

De plus, la police avait attiré l'attention sur le fait que de nombreuses voitures ne respecteraient pas le sens unique si la rue François Janssens était rouverte car le tronçon "illégal" serait alors très court et donc tentant. Il fallait éviter que de nombreuses voitures utilisent la Victor Rauter pour éviter la chaussée de Mons, ce qui est déjà le cas. Si la rue François Janssens devait être rouverte, le phénomène se produirait encore plus. Les bacs à fleurs ont été repositionnés un peu plus sur les trottoirs parce que les voitures remontaient la Wayez par ce trottoir pour éviter des obstacles !

G. BORDONARO répond que ce n'est pas par ce que le plan de circulation de la rue Wayez est de grande ampleur qu'on ne peut plus en discuter. Ce ne sera pas la dernière interpellation au sujet de la rue Wayez dans les mois à venir. Vous avez donné l'explication, mais est-elle légitime ? Il n'en est pas convaincu. On ferme cette rue et on doit faire des détours, mais cette petite ruelle allait-elle vraiment engendrer un gros trafic de transit ? Il se dit perplexe quant à cette décision. Le bac à fleurs posé sur le trottoir, il évidemment faudrait l'enlever car des personnes ont du mal à passer avec des poussettes, de même que les PMR.